

HEXO annonce des revenus bruts totaux de plus de 16,2 M\$ au deuxième trimestre de l'exercice 2019

Faits marquants du deuxième trimestre de l'exercice 2019

- Les produits bruts ont augmenté de 1 269 % par rapport au deuxième trimestre de l'exercice 2018 et de 144 % par rapport au premier trimestre de l'exercice 2019.
- Les revenus bruts du marché adulte au deuxième trimestre ont dépassé de 200 % ceux de l'exercice 2018.
- La production de 4 938 kg de cannabis séché représente une hausse de 39 % par rapport au trimestre précédent.
- Les ventes de 2 689 kg de produits en grammes et grammes équivalents représentent une augmentation de 142 % d'un trimestre à l'autre.
- Depuis janvier 2019, les actions sont négociées sur le NYSE American (« NYSE-A ») sous le symbole « HEXO ».
- Un produit net de plus de 54,2 millions de dollars à l'issue d'un placement public négocié, mené conjointement par la Banque Canadienne Impériale de Commerce (« CIBC ») et la Banque de Montréal.
- Après la fin du trimestre, HEXO a annoncé la conclusion d'une entente visant l'acquisition de Newstrike Brands Ltd.

GATINEAU, Québec, 14 mars 2019 (GLOBE NEWSWIRE) -- HEXO Corp ([HEXO](#); NYSE-A: [HEXO](#)) (la « Société ») publie ses résultats financiers du deuxième trimestre de l'exercice 2019, à savoir le premier trimestre complet de la Société après la légalisation de la consommation de cannabis par les adultes au Canada. Les revenus bruts totaux pour le trimestre ont atteint 16,2 millions de dollars, une hausse de 144 % par rapport au trimestre précédent.

« C'est une période palpitante pour HEXO, alors que nous continuons à franchir des étapes importantes pour devenir l'une des deux plus grandes entreprises de cannabis, a déclaré Sébastien St-Louis, cofondateur et PDG d'HEXO Corp. Ce trimestre, en plus de connaître une augmentation exponentielle de nos produits bruts et de notre production, nous avons réussi à réaliser nos engagements, notamment celui d'atteindre un jalon dans la construction et l'autorisation de notre serre agrandie de 1 000 000 pieds carrés et notre inscription à la Bourse de New York. Hier encore, nous avons annoncé une entente concernant l'acquisition de Newstrike Brands Limited. L'avenir de HEXO est très prometteur, j'ai hâte de continuer à créer de la valeur pour les actionnaires et de franchir des étapes importantes avec notre équipe. »

Les autres faits saillants financiers du trimestre comprennent :

- Plus de 13,4 millions de dollars de revenus nets
- Une première tranche d'un investissement visant une participation de 33 % dans la coentreprise grecque HEXOMed afin de mettre sur pied un centre de distribution pour la zone euro, avec la possibilité de porter à 50 % la participation dans HEXOMed

Au cours du trimestre se terminant le 31 janvier 2019, la société a annoncé que l'agrandissement de 1 000 000 de pieds carrés de ses serres avait atteint des jalons de construction et d'octroi de licences. La première récolte au sein de cette installation devrait avoir lieu ce mois-ci, permettant à HEXO de continuer à augmenter sa capacité de production annuelle de 108 000 kg de cannabis séché par année.

Après la fin du trimestre, HEXO a annoncé la conclusion d'une facilité de crédit consortiale d'un montant maximal de 65 millions de dollars par l'entremise d'une facilité de crédit de 50 millions de dollars assortie d'une option d'augmentation de 135 millions de dollars et d'un prêt renouvelable de 15 millions de dollars auprès de la CIBC. Le produit du crédit total disponible de 200 millions de dollars servira en partie à financer les projets d'agrandissement et les initiatives d'innovation qui sont en cours à la Société.

HEXO a récemment annoncé la conclusion d'une entente visant l'acquisition de Newstrike Brands Ltd. Cette transaction a été approuvée à l'unanimité par les conseils d'administration d'HEXO Corp et de Newstrike Brands Limited. L'acquisition permettra à HEXO Corp de produire environ 150 000 kg de cannabis de grande qualité chaque année et d'avoir accès à quatre campus de production de pointe. Elle fait également bénéficier la Société d'une pénétration diversifiée du marché intérieur, avec des accords de distribution combinés dans huit provinces. L'entité combinée devrait générer des synergies annuelles de 10 millions de dollars, permettant à HEXO de rendre ses opérations plus efficaces et de continuer de respecter son engagement constant envers l'excellence. Pour être définitive, l'acquisition doit encore être approuvée par les actionnaires de Newstrike.

Le rapport de gestion de la période ainsi que les états financiers et les notes afférentes sont disponibles sous le profil de la Société sur SEDAR à www.sedar.com et sur son site Web à www.hexocorp.com.

Résultats financiers du deuxième trimestre 2019

Résumé des résultats pour les périodes de trois et six mois terminées les 31 janvier 2019 et 2018 (en milliers de dollars canadiens, sauf les montants pour les actions et par action, sauf indication contraire)

Aperçu de l'état des résultats	Trimestre clos le		Semestre clos le	
	31 janvier 2019	31 janvier 2018	31 janvier 2019	31 janvier 2018
	\$	\$	\$	\$
Produits bruts tirés des ventes de cannabis	16 179	1 182	22 809	2 283
Taxes d'accise	(2 803)	—	(3 817)	—
Produits nets tirés de la vente de marchandises	13 376	1 182	18 992	2 283
Produits complémentaires	62	—	109	—
Marge brute avant ajustements de la juste valeur	6 939	731	9 772	1 369

Marge brute	11 603	752	18 842	3 215
Charges d'exploitation	18 486	5 491	40 524	8 335
Résultat d'exploitation	(6 883)	(4 739)	(21 682)	(5 120)
Autres produits (charges)	2 558	(4 213)	4 553	(5 750)
Résultat net	(4 325)	(8 952)	(17 129)	(10 870)

	Trimestre clos le	
Résultats d'exploitation	31 janvier 2019	31 octobre 2018
Prix de vente moyen par gramme et équivalent gramme de cannabis séché récréatif destiné aux adultes	5,83 \$	5,45 \$
Ventes de grammes et d'équivalents grammes de cannabis séché récréatif destiné aux adultes, en kilogramme	2 537	952
Prix de vente moyen par gramme et équivalent gramme de cannabis séché médicinal	9,15 \$	9,12 \$
Ventes de grammes et d'équivalents grammes de cannabis séché médicinal, en kilogramme	152	158
Production totale d'équivalents grammes de cannabis séché, en kilogramme	4 938	3 550

FAITS SAILLANTS DU DEUXIÈME TRIMESTRE

- Pendant le trimestre, le total des produits bruts est ressorti à 16 241 \$, soit plus de 13,74 fois le total du trimestre correspondant de l'exercice 2018, et il a progressé de 143 % par rapport au trimestre précédent.
- Au cours du trimestre clos le 31 janvier 2019, les produits tirés des ventes de cannabis récréatif destiné aux adultes ont dépassé de 9 858 \$, ou de 200 %, ceux de l'exercice 2018.
- Les ventes de produits d'huile ont représenté 23 % des produits tirés des ventes brutes de cannabis récréatif destiné aux adultes.
- Les résultats de l'exercice tiennent compte pour la première fois de produits complémentaires liés à une convention de gestion conclue avec un fournisseur. Ces produits ont fourni un apport net de 62 \$ aux produits du trimestre, lesquels ont augmenté de 15 \$ par rapport au trimestre précédent.
- La perte nette pour la période s'est établie à (4 325 \$), un recul de 52 % comparativement au trimestre correspondant de l'exercice 2018. Sur une base séquentielle, la perte nette a diminué de 66 % d'un trimestre sur l'autre en raison de l'accroissement des ventes et d'une réduction de 16 % du total des charges d'exploitation pour la période.

FAITS SAILLANTS OPÉRATIONNELS

- Le nombre de grammes et d'équivalents grammes de cannabis récréatif destiné aux adultes vendus est passé à 2 537 kg, un bond de 166 % par rapport au trimestre précédent qui s'explique par le fait que la Société continue à prendre de l'ampleur et par l'exécution de ses contrats d'approvisionnement.
- Les produits par gramme et équivalents grammes de cannabis récréatif destiné aux adultes ont augmenté de 0,38 \$ pour atteindre 5,83 \$ comparativement au premier trimestre de 2019.
- Les produits par gramme et équivalents grammes de cannabis médicinal ont progressé de 0,03 \$ pour s'établir à 9,15 \$ au cours du trimestre, les ventes s'étant établies à 152 kg.
- Pendant le trimestre clos le 31 janvier 2019, la Société a produit environ 4 938 kg de cannabis séché, un gain de 39 % par rapport au trimestre précédent.
- Certaines zones de production dans nos installations autorisées existantes ont été consacrées à la mise en service de notre nouvelle installation de 1 million de pieds carrés (B9). Il s'agit notamment de zones désignées abritant les plantes mères à déplacer en B9, ainsi que d'une zone de bouturage pour approvisionner B9 en lui fournissant ses premiers plants au cours des deuxième et troisième trimestres de l'exercice 2019.
- La Société se rapproche de sa pleine capacité de production, grâce aux gains d'efficacité et de capacité que nous procure notre installation de 250 000 pieds carrés autorisée et l'installation additionnelle de 1 million de pieds carrés, qui a atteint les premiers jalons au chapitre de la construction et des licences en décembre 2018. La Société continue de progresser vers l'atteinte de son objectif visant à produire 108 000 kg de fleurs séchées par année.

CROISSANCE ORGANISATIONNELLE

- En raison de l'ampleur que prennent nos activités, nos effectifs ont augmenté de 32 %, pour atteindre 374 employés au 31 janvier 2019, contre 283 employés au 31 octobre 2018. Cette augmentation est directement attribuable à la croissance de nos activités qui se poursuit, principalement au chapitre de la production et de la culture, par suite de la mise en service de nos nouvelles installations.

AGRANDISSEMENT DE NOS INSTALLATIONS

- En décembre 2018, nous avons atteint un jalon au chapitre de la construction et des licences grâce à l'achèvement de la première zone de la serre de 1 million de pieds carrés. Nous avons atteint cet objectif dans l'année qui a suivi son annonce en respectant à la fois l'échéancier et le budget. Le franchissement de cette étape marque un premier pas important dans la réalisation de l'objectif de la Société visant à faire passer sa capacité de production annuelle à 108 000 kg de cannabis séché.

SITUATION FINANCIÈRE

- Au 31 janvier 2019, la Société détenait une trésorerie, des équivalents de trésorerie et des placements à court terme de 165 571 \$, ainsi qu'un fonds de roulement de 224 332 \$.
- Au cours de la période, la Société a mobilisé un produit brut de 57,5 M\$ par voie d'un placement d'actions ordinaires.
- Après la clôture du trimestre, la Société a obtenu une facilité de crédit conjointe de 65 M\$ auprès de CIBC et de BMO, deux institutions financières de premier plan au Canada. La facilité de crédit comprend un emprunt à terme de 50 M\$ et une marge

de crédit renouvelable de 15 M\$, lesquels serviront en partie à financer l'agrandissement du site de Gatineau et des améliorations locatives au centre de transformation de Belleville, et ce, sans diluer l'avoir actuel et futur des actionnaires d'HEXO Corp.

Sommaire des résultats

Produits

	T2 2019	T1 2019	T4 2018	T3 2018	T2 2018
CANNABIS RÉCRÉATIF DESTINÉ AUX ADULTES					
Produits bruts tirés des ventes de cannabis récréatif destiné aux adultes ¹	14 792 \$	5 194 \$	– \$	– \$	– \$
Taxes d'accise sur le cannabis récréatif destiné aux adultes	(2 587)	(970)	–	–	–
Produits nets tirés des ventes de cannabis récréatif destiné aux adultes	12 205	4 224	–	–	–
Grammes et équivalents grammes séchés vendus	2 537 211	952 223	–	–	–
Produits bruts tirés des ventes de cannabis destiné aux adultes par équivalent gramme	5,83 \$	5,45 \$	– \$	– \$	– \$
Produits nets tirés des ventes de cannabis destiné aux adultes par équivalent gramme	4,81 \$	4,44 \$	– \$	– \$	– \$
CANNABIS MÉDICINAL					
Produits tirés des ventes de cannabis médicinal ¹	1 387 \$	1 436 \$	1 410 \$	1 240 \$	1 182 \$
Taxes d'accise sur le cannabis médicinal	(216)	(44)	–	–	–
Produits nets tirés des ventes de cannabis médicinal	1 171	1 392	1 410	1 240	1 182
Grammes et équivalents grammes séchés vendus	151 521	157 504	152 288	134 253	131 501
Produits bruts tirés des ventes de cannabis médicinal par équivalent gramme	9,15 \$	9,12 \$	9,26 \$	9,24 \$	8,99 \$
Produits nets tirés des ventes de cannabis médicinal par équivalent gramme	7,73 \$	8,84 \$	– \$	– \$	– \$
Produits complémentaires ²	62 \$	47 \$	– \$	– \$	– \$
Total des ventes nettes	13 438 \$	5 663 \$	1 410 \$	1 204 \$	1 182 \$

¹Les produits bruts tirés des ventes de cannabis récréatif destiné aux adultes et de cannabis médicinal représentent les ventes réalisées dans le cours normal des activités, exclusion faite des taxes d'accise.

²Produits autres que ceux provenant des principales activités de la Société.

Le total des produits nets pour le deuxième trimestre de l'exercice 2019 s'est accru pour ressortir à 13 438 \$, contre 1 182 \$ pour la période correspondante de l'exercice 2018. Ce gain s'explique surtout par le fait que la Société pouvait compter sur un premier trimestre complet de ventes de cannabis récréatif destiné aux adultes depuis la légalisation de ce dernier au Canada. Au cours du trimestre, les ventes de cannabis récréatif destiné aux adultes ont représenté 91 % du total des produits. Les ventes complémentaires de produits autres que le cannabis, qui ont commencé au trimestre précédent, sont passées de 47 \$ à 62 \$. Ces produits proviennent d'une entente de gestion conclue entre la Société et des partenaires sans lien de dépendance.

VENTES DE CANNABIS RÉCRÉATIF DESTINÉ AUX ADULTES

Le deuxième trimestre de l'exercice 2019 de la Société est le premier trimestre complet de ventes de cannabis récréatif destiné aux adultes. Au cours du trimestre clos le 31 janvier 2019, les ventes brutes de cannabis récréatif destiné aux adultes ont atteint 14 792 \$, une augmentation de 1 151 % par rapport aux ventes totales de 1 182 \$ du deuxième trimestre de 2018 (lequel comprend des ventes de cannabis médicinal seulement), et une hausse de 185 % comparativement aux ventes de cannabis récréatif destiné aux adultes de 5 194 \$ pour le premier trimestre du présent exercice. Ce résultat est directement attribuable aux solides contrats d'approvisionnement conclus par la Société et au lancement d'une campagne visant à accroître la reconnaissance de la marque.

Pour le semestre clos le 31 janvier 2019, les ventes brutes de cannabis récréatif destiné aux adultes de la Société ont atteint 19 986 \$, une augmentation de 17 703 \$ par rapport aux ventes totales de 2 283 \$ de la période correspondante de 2018 (laquelle comprend des ventes de cannabis médicinal seulement). Cette augmentation s'explique par l'absence de vente de cannabis récréatif destiné aux adultes pendant la période comparative.

Au cours du deuxième trimestre de 2019, le volume des ventes s'est établi à 2 537 kg, un bond de 166 % comparativement aux 952 kg d'équivalents vendus au premier trimestre de l'exercice 2019. Les produits de fleurs séchées ont représenté 85 % des ventes d'équivalents grammes pour la période, en recul de 5 % par rapport au premier trimestre de l'exercice 2019, le solde des ventes étant composé de produits d'huile.

Les produits bruts tirés des ventes de cannabis récréatif destiné aux adultes par équivalent gramme ont augmenté, passant de 5,45 \$ à 5,83 \$. Cette augmentation s'explique par l'accroissement des ventes de produits d'huile pendant le trimestre, lesquels ont un prix par équivalent gramme plus élevé sur le marché. Les produits nets tirés des ventes de cannabis récréatif destiné aux adultes par équivalent gramme ont augmenté pour ressortir à 4,81 \$, contre 4,44 \$ au trimestre précédent, ce qui tient compte de l'incidence constante d'environ (1,00 \$) de la taxe d'accise sur les produits par gramme. Au cours des périodes à venir, à mesure la composition des ventes comprendra davantage de produits d'huile et d'autres produits à valeur ajoutée, et moins de produits de fleurs séchées à faible valeur, l'incidence des taxes d'accise sur les produits par gramme devrait s'amenuiser.

Au cours de la période, 84 % des ventes de cannabis récréatif destiné aux adultes ont été réalisées par l'intermédiaire de la SQDC. Les ventes restantes de 16 % ont été effectuées en Ontario et en Colombie-Britannique par l'entremise de l'OCS et de la BCLDB,

respectivement.

Tout en poursuivant la préparation des premières récoltes de sa nouvelle serre de 1 000 000 de pieds carrés qui devraient être réalisées au cours du troisième trimestre de l'exercice 2019 et de l'activation de son centre de transformation de produits à Belleville qui est prévue au quatrième trimestre de l'exercice 2019, la Société prévoit une légère augmentation des revenus nets pour le troisième trimestre par rapport au deuxième trimestre.

Le chiffre d'affaires net du quatrième trimestre devrait environ doubler par rapport à celui du deuxième trimestre pour les raisons décrites ci-dessus.

VENTES DE CANNABIS MÉDICINAL

Les produits bruts de cannabis médicinal pour le trimestre clos le 31 janvier 2019 ont augmenté de 17 % pour s'établir à 1 387 \$, contre 1 182 \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice 2018. Cette augmentation s'explique par la hausse du volume des ventes et par l'accroissement des ventes de notre huile Elixir, lesquels génèrent des produits par gramme plus élevés que les ventes de produits séchés. Comparativement au trimestre précédent, les produits se sont chiffrés à 1 436 \$, un recul de 3 % imputable à une diminution des ventes totales de fleurs séchées par équivalent gramme pour la période. Les ventes d'huile médicinale sont demeurées stables d'un trimestre à l'autre.

Les ventes brutes de cannabis médicinal de la Société pour le semestre clos le 31 janvier 2019 se sont élevées à 2 823 \$, une progression de 24 % par rapport aux ventes brutes de cannabis médicinal du semestre correspondant de l'exercice 2018. Cette augmentation s'explique par les facteurs énoncés précédemment.

Au cours du trimestre, les produits nets tirés des ventes de cannabis médicinal ont diminué de 16 % pour ressortir à 1 171 \$, ce qui s'explique par l'application des taxes d'accise sur les ventes de cannabis médicinal pour les périodes complètes par rapport à leur application sur les ventes de cannabis médicinal seulement au cours du trimestre précédent après la légalisation du 17 octobre 2018.

Le volume des ventes s'est accru de 15 % pour atteindre 151 521 équivalents grammes, contre 131 501 pour la période correspondante de l'exercice précédent. Les produits par équivalent gramme ont augmenté pour atteindre 9,15 \$, contre 8,99 \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent et 9,12 \$ pour le trimestre précédent. Ce résultat découle directement de l'augmentation des ventes de produits à base d'huile, laquelle s'explique par l'intérêt grandissant des consommateurs pour les produits sans inhalation.

Coût des ventes et taxes d'accise

Le coût des marchandises vendues comprend les coûts directs et indirects des matériaux et de la main-d'œuvre liés aux stocks vendus, lesquels s'entendent des coûts associés à la récolte, à la transformation, à l'emballage, à l'expédition, à l'amortissement et à la rémunération à base d'actions et aux charges indirectes applicables.

L'ajustement de la juste valeur à la vente de stocks inclut la juste valeur des actifs biologiques comprise dans la valeur des stocks transférés au coût des ventes.

La juste valeur des actifs biologiques représente la variation à la hausse ou à la baisse de la juste valeur des plants durant la phase de croissance, déduction faite des coûts prévus pour leur achèvement et leur vente. Elle est établie à partir de certaines estimations formulées par la direction.

	Trimestre clos le		Semestre clos le	
	31 janvier 2019	31 janvier 2018	31 janvier 2019	31 janvier 2018
Taxes d'accise	2 803 \$	– \$	3 817 \$	– \$
Coût des ventes	6 499	451	9 329	914
Ajustement de la juste valeur à la vente de stocks	3 690	1 032	4 407	1 846
Ajustement de la juste valeur des actifs biologiques	(8 354)	(1 053)	(13 477)	(3 692)
Total de l'ajustement de la juste valeur	(4 664) \$	(21) \$	(9 070) \$	(1 846) \$

Le coût des ventes pour le trimestre clos le 31 janvier 2019 s'est chiffré à 6 499 \$, comparativement à 451 \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice 2018. L'augmentation du coût des ventes s'explique par l'accroissement du volume des ventes et des coûts de transformation en raison d'une plus forte production de produits d'huile et d'autres produits à valeur ajoutée par rapport au deuxième trimestre de l'exercice 2018. Pour le semestre clos le 31 janvier 2019, le coût des ventes est ressorti à 9 329 \$, contre 914 \$ pour la période correspondante de l'exercice 2018, une hausse attribuable aux facteurs énoncés précédemment.

L'ajustement de la juste valeur à la vente de stocks pour le deuxième trimestre clos le 31 janvier 2019 s'est chiffré à 3 690 \$, contre 1 032 \$ pour le trimestre correspondant clos le 31 janvier 2018. Cet écart s'explique par l'accroissement du volume des ventes de stocks par rapport au même trimestre de l'exercice 2018. Il est contrebalancé par l'ouverture du marché du cannabis récréatif destiné aux adultes, dont la juste valeur par gramme est plus faible en comparaison du cannabis médicinal, lequel constituait le seul type de cannabis vendu au cours du trimestre clos le 31 janvier 2018.

L'ajustement de la juste valeur des actifs biologiques pour le trimestre considéré s'est établi à (8 354) \$, contre (1 053) \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice 2018. Cet écart s'explique par l'augmentation du nombre total de plants disponibles et par un meilleur rendement au cours du trimestre, surtout à la serre entièrement autorisée de 250 000 pieds carrés où les récoltes ont commencé au premier trimestre de l'exercice 2019. Il en découle une hausse significative des rendements par gramme prévus pour le trimestre et une augmentation des coûts de production liés à l'exploitation d'une nouvelle installation. L'accroissement de l'échelle des activités de la Société et du nombre de plants détenus découle de la nécessité de répondre à la demande sur le marché du cannabis récréatif destiné aux adultes.

Les ajustements de la juste valeur à la vente des stocks et les ajustements de la juste valeur des actifs biologiques ont augmenté de respectivement 4 407 \$ et (13 477 \$), contre 1 846 \$ et (3 692 \$) pour les périodes correspondantes de 2018. Cette augmentation est due aux mêmes raisons que celles énoncées ci-dessus.

L'exercice 2019 tient compte pour la première fois des taxes d'accise perçues sur les produits tirés des ventes de cannabis récréatif destiné aux adultes et des ventes de cannabis médicinal réalisées après le 17 octobre 2018. Les taxes d'accise ont totalisé 2 803 \$, une augmentation de 176 % par rapport au trimestre précédent, ce qui reflète l'accroissement des ventes sous-jacentes. Au cours du trimestre, cette charge a érodé d'environ 9 % la marge brute avant ajustements de la juste valeur, ce qui représente une hausse de 2 % par rapport au trimestre précédent. Cette hausse est attribuable aux taxes d'accise perçues sur les ventes de cannabis médicinal pour la pleine période considérée, alors qu'au cours du premier trimestre de 2019, elles n'étaient applicables qu'aux ventes de cannabis médicinal réalisées après le 17 octobre 2018. Les taxes d'accise varient en fonction des provinces et des territoires, selon le taux en vigueur et d'après le nombre d'équivalents grammes vendus et une composante ad valorem qui varie suivant le prix de vente des produits.

Charges d'exploitation

	Trimestre clos le		Semestre clos le	
	31 janvier 2019	31 janvier 2018	31 janvier 2019	31 janvier 2018
Frais généraux et administratifs	8 161 \$	1 770 \$	13 076 \$	3 046 \$
Commercialisation et promotion	4 839	1 358	16 550	2 426
Rémunération à base d'actions	4 960	1 968	9 649	2 281
Amortissement des immobilisations corporelles	452	188	1 025	312
Amortissement des immobilisations incorporelles	74	207	224	270
Total	18 486 \$	5 491 \$	40 524 \$	8 335 \$

Les charges d'exploitation comprennent les frais généraux et administratifs, y compris les coûts de recherche et développement, de marketing et de promotion, la rémunération à base d'actions et la dotation aux amortissements. Les frais de commercialisation et de promotion comprennent les coûts liés à la prospection de clients, ceux liés à l'expérience client, les salaires du personnel affecté à la commercialisation et à la promotion ainsi que les charges générales de communications de l'entreprise et les coûts de recherche et de développement. Les frais généraux et administratifs comprennent les salaires du personnel administratif et des cadres supérieurs, ainsi que les dépenses générales d'entreprise, y compris les frais juridiques, les assurances et les honoraires pour services professionnels.

FRAIS GÉNÉRAUX ET ADMINISTRATIFS

Les frais généraux et administratifs ont grimpé au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2019 pour atteindre 8 161 \$, comparativement à 1 770 \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice 2018. Cette augmentation témoigne de la croissance générale de nos activités, qui a entraîné notamment une charge additionnelle de 2 775 \$ liée à l'embauche de personnel affecté aux tâches de nature générale, financière et administrative. La location d'un nouvel espace à Belleville d'où seront remplies les fonctions se rapportant au traitement et à la transformation de produits et où se trouvera le service administratif de l'installation de Belleville, s'est traduite par une charge additionnelle de 613 \$. Le total des frais généraux et administratifs liés au personnel a augmenté de 1 950 \$ en raison de la croissance des activités. Les honoraires pour services professionnels et juridiques ainsi que les droits d'inscription ont augmenté pour atteindre 1 024 \$ en raison des initiatives supplémentaires de développement de la Société et des exigences réglementaires plus strictes qu'imposent la TSX et la NYSE-A au chapitre du contrôle et de la présentation de l'information financière. Les frais d'assurance liés aux immeubles commerciaux ainsi qu'aux dirigeants et aux administrateurs ont augmenté de 1 342 \$ par suite d'une hausse des soldes d'immobilisations corporelles et de l'inscription à la cote de la NYSE-A.

Le total des frais généraux et administratifs pour le semestre clos le 31 janvier 2019 s'est accru pour ressortir à 13 076 \$, contre 3 046 \$ pour la période correspondante de l'exercice 2018. Cette hausse découle de la croissance générale des activités, laquelle est attribuable aux raisons énoncées précédemment.

La Société prévoit que les frais généraux et d'administration augmenteront à mesure que ses projets d'expansion en cours seront menés à terme et mis en œuvre au cours des deux derniers trimestres de l'exercice. Les frais de recherche et de développement devraient augmenter selon la même tendance que les frais généraux et administratifs au cours des deux derniers trimestres de l'exercice 2019 et, par la suite, augmenter considérablement au cours de l'exercice 2020 à mesure que la Société mettra en œuvre ses initiatives d'innovation.

COMMERCIALISATION ET PROMOTION

Les frais de commercialisation et de promotion ont augmenté pour s'établir à 4 839 \$ au deuxième trimestre, comparativement à 1 358 \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice 2018. Cette variation est imputable au lancement de nos activités de commercialisation et de promotion du cannabis récréatif destiné aux adultes au cours du trimestre afin d'accroître la reconnaissance de la marque et de positionner HEXO sur ce marché. Elle tient compte également des charges liées au personnel et aux déplacements, ainsi que des coûts liés à l'impression, au matériel promotionnel et à la publicité. Les frais de commercialisation et de promotion, qui s'établissaient à 11 711 \$, ont connu un repli important d'un trimestre sur l'autre, car la Société avait lancé au cours de la période précédente une vaste campagne de marketing et de valorisation pour promouvoir la marque HEXO de cannabis récréatif destiné aux adultes, notamment dans le cadre de concerts, de congrès et d'activités sociales.

Le total des frais de commercialisation et de promotion pour le semestre clos le 31 janvier 2019 a atteint 16 550 \$, contre 2 426 \$ pour la période correspondante de l'exercice 2018. Cette hausse substantielle découle d'une entente conclue par la Société relativement à sa campagne de marketing et de valorisation de la marque qui a été menée essentiellement pendant le premier trimestre de l'exercice 2019 en prévision du lancement de la marque HEXO sur le marché légal canadien du cannabis récréatif destiné aux adultes.

La Société s'attend à ce que les dépenses de marketing et de promotion suivent la tendance des revenus au cours des deux prochains trimestres de l'exercice.

RÉMUNÉRATION À BASE D'ACTIONS

La charge de rémunération à base d'actions a augmenté pour s'établir à 4 960 \$, contre 1 968 \$ pour la période correspondante de l'exercice 2018. Cette hausse s'explique par l'augmentation du nombre d'options sur actions en circulation, laquelle est directement liée à l'accroissement des effectifs de la Société. Les prix du marché sous-jacents des options attribuées après le deuxième trimestre de l'exercice 2018 étaient largement supérieurs, ce qui a entraîné une hausse de la valeur de l'option sur actions passée en charges au cours de la période.

En raison des facteurs susmentionnés, la charge de rémunération à base d'actions pour le semestre clos le 31 janvier 2019 a augmenté pour se chiffrer à 9 649 \$, contre 2 281 \$ pour la période correspondante de l'exercice 2018.

AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

La dotation aux amortissements des immobilisations corporelles a atteint 452 \$ pour le trimestre, contre 188 \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice 2018. Cette augmentation est directement attribuable aux serres nouvellement construites de la Société et au matériel de culture qu'elle a récemment acquis. La Société a aussi procédé à l'acquisition de matériel de culture et de production pour répondre à la demande en hausse et soutenir sa capacité d'évolution.

Pour les raisons énoncées précédemment, la dotation aux amortissements des immobilisations corporelles pour le semestre clos le 31 janvier 2019 a augmenté pour s'établir à 1 025 \$, contre 312 \$ pour la période correspondante de l'exercice 2018.

AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

La dotation aux amortissements des immobilisations incorporelles a diminué pour ressortir à 74 \$ pendant le premier trimestre, contre 207 \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice 2018. Cette diminution est attribuable à la mise en œuvre d'un nouveau système de planification des ressources, pour le moment inactif, pendant la période close le 31 janvier 2019. Ce système vient remplacer certains logiciels entièrement amortis.

Pour les raisons déjà évoquées, la dotation aux amortissements des immobilisations incorporelles pour le semestre clos le 31 janvier 2019 a diminué pour se chiffrer à 224 \$, comparativement à 270 \$ pour la période correspondante de l'exercice 2018.

Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation pour le deuxième trimestre s'est chiffré à (6 883) \$, contre (4 739 \$) pour le trimestre correspondant de l'exercice 2018. Cet accroissement de la perte est principalement imputable à une hausse des charges découlant de l'expansion des activités en préparation de la légalisation du marché du cannabis récréatif chez les adultes et de la comptabilisation des charges de rémunération à base d'actions imputables à la hausse des effectifs et du cours de l'action de la Société. Cette augmentation notable du volume et des activités de la Société a été aussi contrebalancée par des produits nets 10,28 fois plus élevés que ceux du trimestre correspondant de l'exercice 2018.

Autres produits et charges

Les autres produits (charges) se sont établis à 2 558 \$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2019, contre (4 213) \$ pour la période correspondante de l'exercice 2018. La réévaluation des instruments financiers de (815) \$ au cours du dernier trimestre reflète celle d'un dérivé incorporé lié à des bons de souscription libellés en dollars américains qui ont été émis pendant l'exercice précédent. Nous avons également enregistré une plus-value latente de 2 545 \$ sur les effets à recevoir convertibles. Pour le trimestre clos le 31 janvier 2019, des produits d'intérêts de 1 304 \$ ont été réalisés, lesquels sont attribuables aux intérêts provenant d'une trésorerie devenue plus importante et aux intérêts plus élevés sur les débiteures convertibles et le billet à recevoir détenus au 31 janvier 2019.

Les autres produits (charges) se sont établis à 4 553 \$ pour le semestre clos le 31 janvier 2019, contre (5 750 \$) pour le semestre correspondant de l'exercice 2018. L'augmentation s'explique essentiellement par un profit latent de 5 978 \$ sur une débenture convertible émise au cours du premier trimestre de l'exercice 2019. La perte liée à la réévaluation des instruments financiers a diminué de 1 461 \$ par rapport au semestre clos le 31 janvier 2018 en raison d'une diminution du nombre restant de bons de souscription sous-jacents.

Webcast and Conference Call Information

HEXO Corp tiendra une téléconférence à 8 h 30 (HAE), le 14 mars 2019.

Au sujet de la téléconférence

Date : 14 mars 2019
Heure : 8 h 30 (HAE)

Pour suivre la téléconférence en direct : <https://event.on24.com/wcc/r/1955244/B93D8C7C6D220F830E41924F8B5D945C>

Retransmission

Une retransmission de la téléconférence sera accessible par téléphone jusqu'à 11 h 59 (HAE), le 28 mars 2019.

Numéro de téléphone sans frais : 1-888-390-0541

Mot de passe pour écouter la retransmission : 432690#

À propos d'HEXO Corp

HEXO Corp est une entreprise primée de biens de grande consommation qui conçoit et distribue des produits de cannabis destinés au marché mondial, produits qui ont été récompensés par plusieurs prix. Grâce à sa stratégie commerciale en étoile, HEXO Corp s'associe à des entreprises du Fortune 500 leur apportant la valeur de sa marque, sa technologie d'isolement des cannabinoïdes, son infrastructure sous licence et son expertise en réglementation, tirant parti à son tour de leurs réseaux et capacités de distribution. HEXO Corp, l'une des plus importantes entreprises autorisées de production de cannabis au Canada, possède plus de 1 800 000 pi² d'installations en Ontario et au Québec et une présence en Grèce pour établir un centre de transformation, de production et de distribution dans la zone euro. L'entreprise dessert le marché canadien du cannabis destiné aux adultes aussi que le marché médical. Pour plus d'informations, visitez le site hexocorp.com.

Énoncés prospectifs

Ce communiqué de presse contient des informations prospectives et des énoncés prospectifs au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables (les « énoncés prospectifs »). Les énoncés prospectifs sont fondés sur certaines attentes et hypothèses et sont assujettis à des risques et incertitudes connus et inconnus et à d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les événements, les résultats, la performance et les réalisations diffèrent sensiblement de ceux qui y sont anticipés. Ces énoncés prospectifs ne doivent pas être interprétés comme des garanties de performance ou de résultats futurs. Une analyse plus complète des risques et des incertitudes auxquels la Société est confrontée figure dans sa notice annuelle et d'autres documents d'information continue que l'on peut trouver sur le site de SEDAR à l'adresse www.sedar.com et sur EDGAR à l'adresse www.sec.gov. Les lecteurs sont priés de ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, qui ne sont valables qu'à la date du présent communiqué de presse. La Société décline toute intention ou obligation, sauf dans la mesure où ce serait exigé par la loi, de mettre à jour ou de réviser l'un ou l'autre des énoncés prospectifs à la suite de nouvelles informations ou d'événements futurs ou pour toute autre raison.

Relations avec les investisseurs

Jennifer Smith

1-866-438-8429

invest@HEXO.com

www.hexocorp.com/fr/

Relations avec les médias

Caroline Milliard

(819) 317-0526

media@hexo.com

Directeur

Adam Miron

819-639-5498